

VIVRE ET BÂTIR SANS OBSTACLES

PAGE 8 Un habitat plus accessible **PAGINE 26-31** Parte italiana

ÉDITION AUGMENTÉE Les 50 ans de l'assurance invalidité **PAGE 18**



procap
magazine
pour personnes
avec handicap
3/2010

PAGE 14 Jan Cookman

« Passer l'aspi, c'est la barbe »

Page 4 EN BREF**VIVRE ET CONSTRUIRE SANS OBSTACLES****Page 8** Un habitat plus accessible**Page 12** Le marché du logement en débat**Page 14 RENDEZ-VOUS** Jan Cookman**Page 17 CONSTRUCTION SANS OBSTACLES**

Un habitat sans entrave

Page 18 L'AI A 50 ANS Retour et perspectives**Page 22 RETOUR AU TENERO**

AD et journée sportive

Pagina 26 PARTE ITALIANA**SERVICE Page 32** Conseil juridique;

Agenda; Sections/Groupes sportifs

Page 36 Petites annonces; coin lecture et mots-croisés**Page 38** Le mot de la fin: Linard Bardill**Editorial****Anita Huber**

rédactrice en chef

**Par le trou de la serrure**

Tout d'abord, un grand merci pour les nombreux échos positifs concernant la nouvelle formule du magazine. Cela nous conforte dans l'idée qu'il a valu la peine de changer. Dans ce numéro, nous regardons par le trou de la serrure. Nous nous penchons en effet sur les possibilités de se loger de façon aussi autonome que possible. Les experts en construction de Procap expliquent de quoi est fait un logement sans obstacles. Notre spécialiste en habitat s'entretient avec un représentant de l'association des propriétaires d'immeubles afin de savoir pourquoi on manque tant de logement accessibles en chaise roulante. La nouvelle formule du magazine a coïncidé pour moi avec une nouvelle étape de ma vie professionnelle, soit la rédaction en chef du magazine de Procap. Ces derniers mois, j'ai découvert l'équipe de Procap et je me réjouis de travailler pour une association aussi polyvalente, avec mes collègues et les nombreux bénévoles qui s'engagent généreusement. Bonne lecture!

Sport avec et sans handicap à Lausanne

«Exæquo – sportifs avant tout» est une nouvelle manifestation ouverte à tous et festive. Vendredi 24 et samedi 25 septembre, des sportifs avec et sans handicap découvriront des disciplines sportives hors du commun et adaptées à chacun telles que le frisbee, le kinball, le tir à l'arc ou encore la voile notamment. Le vendredi, la journée scolaire, s'adresse aux enfants des écoles d'enseignement spécialisé et d'un collège lausannois. Quant au samedi, il laisse place à une journée populaire avec des tournois de football et de tennis ainsi que des activités pour le plaisir et ouvertes à tous. L'organisation est assurée par le Service des sports de la Ville de Lausanne en collaboration avec les plus grandes associations de sport handicapé de Suisse, dont Procap Sport. Exæquo est un des nombreux événements mis sur pied pour fêter ses 50 ans en 2010. La devise choisie est «Sportifs avant tout». L'objectif de ces journées est la participation active de chacun quels que soient son niveau et ses capacités. Exæquo permettra la découverte de nouvelles disciplines, le plaisir et le partage, en toute simplicité. Le public est invité à venir applaudir les sportifs! [rf]

» Vidy, stade Pierre-de-Coubertin, Vendredi 24 et samedi 25 septembre, Informations sous www.exaequo-lausanne.ch



Photo: Jean-Luc Chassot

Un changement à la tête du magazine

Urs Manz, qui dirigeait le journal Procap Magazine depuis novembre dernier, quitte notre organisation après trois numéros. Depuis début juillet, Anita Huber a repris le flambeau. Elle avait déjà participé, avec l'équipe de Procap, à la création de la nouvelle formule. Auparavant, Anita Huber était responsable de la communication au syndicat Transfair. Elle réalisait, entre autres, le journal destiné aux membres. Nous remercions Urs Manz pour son engagement et lui souhaitons un avenir professionnel épanouissant. [bsc]

Vers un report des améliorations des transports publics?



La loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand), du 1^{er} janvier 2004, prescrit que tous les transports publics doivent être équipés de manière à ne présenter plus aucun obstacle d'ici à fin 2023. Or la Confédération propose, comme économie possible, de repousser le délai de mise en conformité à 2039. Dans les gares – à la place des surélévations de quais –, les marches en fer – si peu pratiques – autorisées à titre transitoire pour dix ans deviendront ainsi du provisoire qui dure indéfiniment. Fin mai, Procap a protesté par communiqué de presse contre cette économie. [ahu]

Accessibilité – culture pour tous, un plaisir partagé!

Sur le site internet www.accessibilite.ch, les personnes avec un handicap de la vue, de l'ouïe ou de la mobilité disposeront d'informations fiables et complètes sur les conditions d'accès à une manifestation culturelle.

Le Bureau fédéral pour l'égalité pour les handicapés BFEH, la Fédération suisse des aveugles et malvoyants FSA, la Fédération Suisse des Sourds FSS ainsi que les fondations «MBF foundation» et «Denk an mich» soutiennent ce projet en cours de réalisation. Actuellement, des personnes avec handicap accompagnées d'amis ou parents vérifient l'accessibilité de lieux de manifestations culturelles au moyen de listes de contrôle. Les informations glanées sont ensuite mises en ligne sur www.accessibilite.ch. Une fois terminé, le site présentera quelque 1500 lieux culturels tels que cinémas, musées, théâtres, festivals, salles de musique et de danse.

Nous cherchons des volontaires pour participer à ce recensement, comme personne avec handicap ou comme accompagnant. Votre solidarité est irremplaçable! N'hésitez pas à nous demander conseil: nous pouvons vous fournir des adresses, soit d'accompagnants soit de personnes avec handicap. En guise d'encouragement, les personnes handicapées effectuant des tests reçoivent deux places de cinéma pour dix listes de contrôle remplies avec soin.

» Vous trouverez d'autres informations sous www.accessibilite.ch ou en écrivant à la responsable: claudia.bivetti@procap.ch.



Photo: Lucas Dubuis

Le Foyer de Porrentruy bouge

Avec deux institutions de Suisse alémanique, le Foyer de Porrentruy participe en tant que «projet pilote» aux premiers développements de «Procap bouge». Cet ambitieux programme vise à créer les conditions optimales pour que les personnes en institution puissent bouger suffisamment et se nourrir sainement. La méthode consiste à mettre sur pied un groupe de travail participatif réunissant l'ensemble des personnes concernées: l'institution, les collaboratrices et collaborateurs, les personnes avec handicap et leurs proches.

Très satisfait de la collaboration avec Procap, le directeur du Foyer jurassien estime que ce projet constitue une reconnaissance pour son institution. Il se donne un délai d'une année pour expérimenter la phase pilote puis éventuellement consolider les nouvelles pratiques. Sur la base des expériences accumulées à Porrentruy et dans les deux autres institutions alémaniques, Procap produira un fil conducteur permettant la planification et la réalisation de ce projet dans d'autres institutions pour personnes avec handicap.

» www.procap.ch/bouge

Facile à lire grâce à la grande écriture

Le nouveau magazine Procap, remanié au mois de mai, plaît aux membres et aux experts. Voici quelques citations trouvées dans la presse et des commentaires obtenus par courriel ou entendus lors de la (dernière) manifestation sportive.

Anita Huber

De nombreux courriels contenant des commentaires concernant la nouvelle conception du magazine ont été adressés au département Communication. Plus de 50 personnes ont envoyé une solution pour les mots-croisés et bon nombre de réponses étaient accompagnées de commentaires positifs relatifs au nouveau magazine. Le communiqué de presse consacré au relaunch a paru dans différents journaux.

Feedbacks obtenus par courriel

«Le nouveau magazine me plaît. La grande taille de l'écriture est appropriée, les textes sont faciles à lire. Poursuivez sur cette lancée!»

Jan Cookman, section Zürich Oberland

«En tant que lectrice fidèle malvoyante de votre magazine, je suis TRÈS contente de la grande écriture, merci!»

Barbara Marti, secrétaire centrale AGILE

«Félicitations pour le nouveau magazine. Il est frais, bien structuré et sympathique. Tant le format que le papier sont agréables. Ce changement a sans doute exigé beaucoup de travail. Un grand merci à tous. Permettez-moi toutefois de faire trois commentaires: malheureuse-



Photo: Anita Huber

Florian Altweg apprécie le nouveau magazine.

ment, la couleur orange rend la lecture très difficile pour moi (je n'ai que des lunettes de lecture). La table des matières est conçue de manière originale, mais elle est quelque peu troublante. Et à nouveau le orange! Le violet des pages 24 à 29 me fait mal aux yeux, la lecture est très fatigante.»

Rosmarie Kuhn, section Nordwestschweiz

Commentaire de la rédaction:

Suite à ce commentaire, nous avons modifié la couleur de fond dans la partie «Service». La page devrait désormais être plus facile à lire. L'écriture orange, apparaissant également dans notre logo, sera utilisée avec parcimonie.

Feedbacks de la manifestation sportive

«Ce qui me plaît dans le nouveau magazine Procap est la structuration claire et sa conception aérée. La grandeur de l'écriture est bonne –

notamment pour les personnes plus âgées.»

Paul Meier, Comité central Procap

«Le Magazine est fantastique – super. Il est agréable, ça fait envie de lire. Bravo à l'équipe, c'est du «top niveau». Je me réjouis de recevoir la prochaine édition.»

Agnes Herdener, Comité Central Procap

«Le magazine? Il me plaît beaucoup!»

Olivier Cachemaille, membre Procap

«Le nouveau magazine est bien réussi, j'ai aimé car je fais beaucoup de sport, j'ai gagné une médaille... en or je crois.»

Florian Altweg, membre Procap

«Les articles sont plus précis, plus lisibles. J'aime bien le nouveau format, le logo discret dans le cercle. J'y suis attentif car je fais de la sériographie.»

Patrick Rudaz, membre Procap «



Accès au logement

De nombreuses personnes avec handicap souhaitent vivre dans leur propre logement. Par son travail de lobbying et de conseil, Procap s'engage en faveur d'une architecture adossée à leurs besoins. **Anita Huber**

«C'est avec plaisir que nous t'inviterions, mais notre logement n'est pas accessible en fauteuil roulant. Il faudra nous rencontrer au restaurant.» Ces paroles, Urs Schnyder, qui doit se déplacer en fauteuil roulant électrique, les entend souvent de la part d'amis et de connaissances. Son logement est sans obstacles, et le loyer de 1476 francs est abordable. Il a de la chance. En effet, la moitié des logements sans obstacles coûtent plus de 2000 francs par mois et sont dès lors hors de prix pour les personnes au bénéfice d'une rente AI.

Procap s'engage avec succès

Il ne faut pas en rester là! Bernard Stofer, responsable du département Construction et habitat chez Procap, s'engage en faveur du concept «design for all» ou «universal design». Tout l'espace construit doit être accessible à chacun – aux adultes, aux enfants, aux parents avec poussettes, aux personnes âgées, à ceux et celles qui transportent des bagages ou souffrent d'un handicap. Il ne s'agit donc pas de concevoir des constructions qui présentent des solutions particulières et ponctuelles pour des personnes avec handicap moteur ou sensoriel, mais plutôt de rendre l'espace construit accessible à tous. Après avoir représenté les intérêts de Procap dans un groupe de travail pendant plus de

huit ans, M. Stofer a vu naître la nouvelle Norme SIA 500 «Constructions sans obstacles», entrée en vigueur en 2009.

Un service de Procap

Le département Construction et habitat de Procap est actif dans plusieurs domaines: d'une part, ses tâches de représentation des intérêts et de lobbying lui permettent de lutter en faveur de la construction sans obstacles, d'autre part, il informe les spécialistes en matière de planification et de réalisation. En même temps, Procap offre des conseils concrets aux personnes atteintes de handicap lorsqu'il est nécessaire d'adapter un logement. Procap fait partie du «Réseau pour la construction adaptée aux personnes handicapées» qui propose des services de conseils dans toute la Suisse. Procap gère dix offices cantonaux de conseil lesquels, en règle générale, sont affiliés à une section. Dans d'autres cantons, le service de conseil en matière de construction est placé sous l'égide de partenaires, à savoir Pro Infirmis (PI) et le Centre suisse pour la construction adaptée aux handicapés.

Le déroulement d'une consultation

Si, en raison d'un handicap, le logement doit être adapté, différents services tra-

vaillent main dans la main. Lorsque la mesure de transformation dépasse un montant de 5000 francs, l'AI transmet la demande au service qui lui est affilié, à savoir la Fédération Suisse de Consultations en Moyens Auxiliaires pour personnes handicapées et âgées (FSCMA). Idéalement, des experts de la FSCMA ainsi qu'un conseiller en matière de construction adaptée se rendent sur place et déterminent ensemble les besoins en auxiliaires techniques et les mesures architecturales à entreprendre. S'il s'agit d'une transformation, le conseiller en matière de construction adaptée soumet une proposition. Celle-ci est examinée par la FSCMA et transmise à l'AI, accompagnée d'une évaluation technique. L'AI décide finalement par quel montant la mesure sera soutenue.

L'AI prend en charge, par exemple, les coûts occasionnés par la transformation de la salle de bain, les rampes amenant au logement et l'élargissement de portes. Certaines adaptations architecturales ne sont prises en charge par l'AI que si elles favorisent l'intégration professionnelle. Cela signifie que la personne concernée doit exercer une activité lucrative, travailler dans son ménage ou suivre une formation. Par ailleurs, la transformation doit être simple et judicieuse. Si la prise en charge des coûts est refusée, il vaut la peine d'étudier le cas en détail, explique

Irja Zuber, du Service juridique de Procap: «L'AI interprète de plus en plus strictement les conditions pour le financement d'auxiliaires et de mesures architecturales. A l'issue de plusieurs procédures – même lorsqu'il s'agissait de cas de précédence, le Service juridique de Procap a néanmoins réussi à obtenir des montants significatifs pour ses membres.»

Il n'y a guère de surcoûts

Les surcoûts engendrés par la transformation d'un logement ancien risquent d'être considérables. Lorsqu'un grand immeuble est de toute manière rénové, ils sont proportionnellement bien moindres. Une étude réalisée dans le cadre d'un programme national de recherche a montré que la construction sans obstacles occasionne en moyenne un surcoût de seulement 1,8%.

Il convient d'opposer les éventuels coûts supplémentaires dans le domaine de la construction aux économies sociales. Des études réalisées en Suisse comme à l'étranger montrent qu'en raison de l'évolution démographique, le nombre de personnes augmente qui ne peuvent pas rester dans leur ancien logement suite à des handicaps physiques croissants. Dès lors, ces personnes seront contraintes de déménager dans des homes coûteux. Si leur entrée dans un

» Des motions politiques en faveur de logements abordables Silvia Schenker, conseillère nationale PS de Bâle, exige dans une motion déposée au mois de mars 2010 au moins le dédoublement du montant supplémentaire pris en compte: ainsi, un logement accessible en fauteuil roulant pourrait coûter au maximum respectivement 1700 francs et 1850 francs. Une telle solution augmenterait considérablement les chances de trouver un logement approprié. Le 19 mai, le Conseil fédéral a proposé au Parlement de rejeter la motion. Il est d'avis que le montant du supplément pour loyers est suffisant. Il a toutefois également recommandé, conformément au postulat d'Evi Allemann, conseillère nationale PS de Berne, d'examiner au cas par cas une adaptation du montant maximal. Procap demande aux membres du Conseil des Etats et du Conseil national de tenir compte, lors du traitement des deux interventions, du manque imminent de logements abordables accessible en fauteuil roulant. [ahu]

home médicalisé pouvait être retardée d'une année, il serait possible d'économiser en Suisse en 2030 2,2 milliards de francs. Pour réaliser ces économies, il faudra mettre à disposition dans toute la Suisse un nombre suffisant de logements sans obstacles.

Urs Schnyder, responsable de l'entremise de logements chez Procap, connaît plusieurs cas tragiques: «Un client n'ayant pas trouvé de logement à prix abordable accessible en fauteuil roulant a dû déménager dans un home coûteux. Il aurait été capable de vivre de manière autonome dans un logement sans obstacles. Séjourner dans un home est en moyenne trois fois plus coûteux que vivre dans son propre logement.» Il apparaît dès lors à l'évidence que la construction sans obstacles a des retombées positives sur le plan économique.

Les marches empêchent l'accès

Très souvent les marches et les escaliers rendent l'accès à un immeuble difficile. Les seuils qui ponctuent l'accès au balcon sont un sujet de discussion permanent lors de transformations ou de nouvelles constructions. Des frictions surgissent en raison de l'ignorance et de l'opposition des autorités en matière de construction, des maîtres de l'ouvrage et des architectes qui n'acceptent pas les prescriptions.

Monsieur Stofer, expert, a observé que «les spécialistes en architecture aménagent souvent de véritables obstacles, car ils ne tiennent compte que des besoins des personnes jeunes et en bonne santé et oublient les autres groupes d'utilisateurs». Dans ce domaine, Procap mène un travail d'information précieux, entre autres par

l'élaboration de fiches techniques destinées aux spécialistes en matière de construction et de planification.

L'année dernière, les conseillers en matière de construction adaptée de Procap ont affecté quelque 2760 heures à l'information des architectes et des planificateurs. Un nombre d'heures encore plus élevé a été consacré à l'examen de demandes d'octroi de permis de construire. La tâche des conseillers consistait à vérifier si les dispositions de la Loi sur l'égalité (LHand) et des lois cantonales sur la construction avaient été respectées. En effet, dès qu'une nouvelle construction ou une rénovation d'immeuble est soumise à une autorisation, ces dispositions légales sont applicables. Werner Studer, conseiller en matière de construction adaptée pour les cantons d'Argovie et de Soleure, est d'avis qu'il existe encore un grand potentiel d'amélioration, notamment dans la collaboration avec les autorités et les planificateurs: «Lorsque nous sommes intégrés dans le processus de planification à un stade précoce, il est très souvent possible de trouver de meilleures solutions moins coûteuses que si nous devons intervenir et dénoncer des constructions après coup.» «



Les prestations de Procap Construction Les dix offices de conseils en matière de construction de Procap renseignent les personnes concernées, les autorités ainsi que les spécialistes en matière de planification et architecture. Le lien www.procap-construction.ch vous en fournira la liste d'adresses; vous y trouverez par ailleurs les offices de conseil des organisations partenaires PI et Centre suisse pour la construction adaptée aux handicapés. Vous pouvez également y trouver des textes de loi, des normes et les fiches techniques à télécharger. L'Office national de Procap Construction peut être atteint au numéro 062 206 88 50.

Construire sans obstacles est un investissement

Thomas Oberle de l'Association suisse des propriétaires fonciers APF, et Urs Schnyder, entremetteur de logements chez Procap, discutent des logements sans obstacles sur le marché libre. **Interview: Anita Huber**

Y a-t-il suffisamment de logements accessibles en fauteuil roulant – donc dépourvu d'obstacles?

Urs Schnyder: La pratique montre que seuls quelque 13% des logements publiés sont accessibles en fauteuil roulant et que 1,6% seulement des logements de ce type ont un loyer de 1500 francs ou moins. Or si les personnes avec handicap ont besoin de logements accessibles en fauteuil roulant, les personnes âgées

également. Il peut aussi arriver que la mobilité d'une personne jeune soit temporairement réduite, par exemple suite à une opération. Et de plus en plus de personnes ont un proche qui se déplace en fauteuil roulant et qu'elles aimeraient inviter chez elles.

Dans quels cas la question de l'accessibilité en fauteuil roulant ne se pose-t-elle pas?

Thomas Oberle: D'une part, il y a des raisons financières, d'autre part

des objections motivées par la protection des monuments. De plus, les modifications spécifiques pour personnes avec handicap rendent souvent la location d'un logement plus difficile car la majorité des intéressés sans handicap considère les dispositifs spécifiques comme dérangeantes. Il faut par ailleurs être conscient du fait que les mesures architecturales spécifiques pour personnes handicapées rendent l'habitat plus cher.

Est-ce qu'un logement sans obstacles est plus difficile à louer?

Schnyder: L'obligation de supprimer les obstacles lors d'une transformation est d'ores et déjà réglée par la loi, les dispositions y relatives devant toutefois être considérées sous l'angle de la proportionnalité. Construire sans obstacles ne consiste pas à adapter parfaitement le logement à un besoin spécifique mais plutôt à concevoir l'espace de telle façon qu'il soit adaptable à différents besoins. Il est important que la grandeur des pièces soit appropriée et qu'il soit possible d'adapter la salle de bain. Les coûts d'une éventuelle transformation ultérieure, ainsi que la remise à l'état initial, sont pris en charge par l'AI. Nous avons remarqué que ce sont surtout les auxiliaires, comme les poignées, qui dérangent parfois, mais celles-ci peuvent être enlevées sans problème. Les conseillers en matière de construction adaptée trouvent souvent des solutions architecturales si élégantes que les portes larges ou les douches sans seuil, par exemple, sont appréciés par les locataires suivants.

Est-ce qu'un logement sans obstacles est automatiquement un logement cher?

Schnyder: Si la planification est judicieuse, il n'y a guère de coûts supplémentaires, notamment lorsque les processus de construction sont optimisés et standardisés et si l'ascenseur permet de desservir plusieurs logements. Renoncer à certains obstacles potentiels tels marches ou



Photos: Anita Huber

Urs Schnyder est responsable de projet de la plate-forme en ligne Procap répertoriant les logements accessibles en fauteuil roulant. Souffrant de dystrophie musculaire progressive, il doit se déplacer en fauteuil roulant électrique.

seuils ne coûte évidemment rien. Par ailleurs, les corridors, les portes et les espaces de manœuvre doivent juste être suffisamment grands.

Est-ce que vous faites des recommandations y relatives à vos membres?

Oberle: Dans notre Service juridique, on ne nous pose guère de questions au sujet de la construction sans obstacles. Toutefois, je suppose qu'avec le vieillissement démographique croissant, la construction de logements sans obstacles gagnera en importance, ceci d'autant plus que le nombre de personnes, même âgées, préférant habiter dans leur propre appartement plutôt que dans un home, augmentera.

Quand est-ce qu'il est judicieux de construire sans obstacles?

Oberle: Je connais des cas où des habitants même très âgés montaient péniblement leurs emplettes ou leur linge au sixième étage d'un immeuble locatif sans ascenseur. Et puis un jour, cet effort n'est plus possible. L'investisseur a donc intérêt à mettre en place un ascenseur dans les immeubles à plusieurs étages. Il serait judicieux de rendre le public conscient du fait que dans le domaine de l'habitat sans obstacles, il est temps d'agir.

Comment trouver des logements sans obstacles?

Schnyder: Nous avons mis sur pied un moteur de recherche qui détecte sur Internet les logements sans obstacles sur les plus importantes plates-formes immobilières. Le bailleur peut examiner rapidement son objet en fonction de nos six exigences minimales et, le cas échéant, le déclarer accessible en fauteuil roulant. Lors de l'attribution d'un logement de ce type, il serait important – dans la mesure du possible – de tenir compte en premier lieu des candidats en fauteuil roulant. Nous sommes conscients qu'il existe des craintes: un bénéficiaire de rente AI est-il en mesure de payer le loyer? Mais la rente AI est un revenu sûr. Et

lorsqu'une personne en fauteuil roulant a trouvé un logement approprié, elle restera à long terme, ce qui permet au bailleur de réduire ses coûts.

Comment la construction de logements avantageux et sans obstacles peut-elle être encouragée?

Oberle: Aussi longtemps que le parc de logements accessibles en fauteuil roulant est restreint, il est difficile pour les individus de trouver une habitation appropriée. Votre lutte pour l'augmentation des prestations complémentaires est donc compréhensible. Toutefois, l'APF ne prend position sur des affaires politiques que lorsque l'intérêt des propriétaires d'immeubles et des propriétaires fonciers est en jeu. Dans le domaine de la construction sans obstacles, nous nous opposons aux prescriptions imposant aux bailleurs des mesures dont ils ne veulent pas. Nous représentons également de nombreux propriétaires privés qui ne dis-

posent que d'un immeuble locatif avec des logements avantageux. Il est évident que l'assainissement en profondeur de tels immeubles entraîne une augmentation des loyers, raison pour laquelle les locataires ne sont souvent pas intéressés à de telles mesures. Lors d'un assainissement approfondi, il peut toutefois s'avérer judicieux d'examiner non seulement les mesures énergétiques, mais en aussi les possibilités d'éliminer les obstacles. «

» Recherche en ligne de logements accessibles en fauteuil roulant Procap exploite la plus grande banque de données suisse de logements accessibles en chaise roulante et adaptés aux personnes âgées. Les personnes intéressées peuvent y accéder sous www.procap-construction.ch.



» **Thomas Oberle** est juriste auprès de l'Association suisse des propriétaires fonciers. Il s'occupe de la législation nationale relative à l'égalité des personnes handicapées.



**«Passer
l'aspi,
c'est la
barbe»**

Le jeune Jan Cookman est domicilié à Gossau (ZH) chez ses parents, mais il passe la semaine à Lucerne, en communauté avec six personnes. S'il y a parfois du grabuge, cela se déroule plutôt bien au quotidien.

L'avis de Jan Cookman sur...

... le temps: Il est important à mes yeux de prendre du temps pour les gens.

... le travail: Je veille toujours à faire mon travail le mieux possible.

... le luxe: Pour moi, le luxe c'est d'avoir la plupart du temps un lit bien chaud.

... l'amitié: Je ne peux pas imaginer une existence sans amitié.

... l'amour: Je m'efforce d'aimer chaque individu tel qu'il est.

... les vacances: Les vacances sont faites pour se détendre.

Lorsque Jan Cookman prend son café, il est de bonne et cela se voit. Il en boit trois tasses par jour. Son amour du café n'est pas connu que de ses parents, qui habitent la commune zurichoise de Gossau, là où Jan passe ses vacances et les week-ends. Les cinq colocataires avec lesquels il partage un logement à la Fondation Rodtegg à Lucerne, savent qu'ils ont un fana de café parmi eux. «Je m'entends bien avec eux, dit Cookman, même si parfois il y a du grabuge.» Le mercredi, la petite troupe communautaire est contente: tout le monde cuisine ensemble! «On fait les courses nous-mêmes et puis on se fait des pâtes ou une pizza, c'est agréable», précise Cookman.

Par contre, il a moins de plaisir à effectuer une autre partie des tâches ménagères: «Passer l'aspi, c'est la barbe», avoue-t-il. Pourtant il faut bien s'y coller, quand vient son tour, une fois par semaine: c'est la règle dans cette communauté. Il préfère les loisirs partagés avec ses colocataires. Ils jouent aux cartes, à l'Uno de préférence, ils font des achats ensemble, vont au cinéma ou au bistrot.

L'essentiel de la journée est consacré à la formation. Cookman a commencé un apprentissage de commerce de deux ans, il est actuellement en seconde année. Bien qu'affligé d'un lourd handicap (parésie cérébrale), donc confiné en fauteuil roulant et muet de surcroît, il tient absolument à terminer son apprentissage. Il peut se faire comprendre de ses formateurs et des autres apprentis grâce à un ordinateur qui prononce ce qu'il exprime silencieusement. Ceux qui le désirent peuvent aussi communiquer par ordinateur avec lui. Il a même son propre site internet (www.jancookman.ch), où il parle de son quotidien. «Je veux transmettre la réalité de ma vie aux autres», affirme cet optimiste. Il ignore encore où il ira travailler et habiter une fois sa formation terminée. **Matthias Engel**

Des WC adaptés grâce à Procap

En préparant le slowUp de Delémont, Procap a visité les WC présents sur le tracé. Surprises à la clé...

Raphaël Fehlmann

Tout a commencé par une visite avec Luc Bron, conseiller jurassien en construction adaptée, du parcours du slowUp de Delémont afin de déterminer les endroits requérant des WC adaptés. Le parcours traverse des villages dont les bâtiments publics récents sont équipés. Il ne restait plus qu'à s'assurer de leur disponibilité et de leur conformité. Or, la visite a apporté son lot de surprises. Alors qu'un local était encombré de matériel de nettoyage et d'archives, un autre nécessitait un accès en lift – en panne. Luc Bron, responsable depuis 2008 de l'Office jurassien de conseil en construction adaptée, est donc entré en scène. Il a conseillé les communes concernées, négocié les aménagements idoines et rendu les WC accessibles.

Un réseau national

Luc Bron, 37 ans, est architecte et consacre 20% de son temps à la construction adaptée. Engagé par Pro Infirmis, il est membre du réseau national spécialisé dont Procap assure la formation et la coordination. Il contrôle les permis de construire et s'assure qu'ils sont conformes à la LHand (voir encadré). Par ailleurs, il fournit des conseils individualisés aux personnes avec handicap dont le logement doit être réaménagé.

Un 20% suffit-il à toutes ces tâches? «Cela dépend», répond Luc Bron. «Par exemple, on ne fait pas de coordination de chantier et on limite la surveillance des plans et les contacts avec les artisans.» Pour-



Photo: Lucas Dubuis

Luc Bron présente les exigences en matière de WC adaptés.

» **La LHand, Loi fédérale sur l'égalité des personnes handicapées,** est entrée en vigueur en 2004. Elle exige une accessibilité des bâtiments publics, des immeubles d'habitation de plus de 8 appartements et des places de travail dans les entreprises de plus de 50 employés-es. Les cantons ont quant à eux rédigé des lois cantonales allant parfois au-delà des exigences fédérales.

tant, le plus important peut être fait et il écrit aux responsables de toutes les nouvelles constructions pour les inciter à créer des appartements «adaptables». Par ce terme, on entend des logements qui anticipent une modification ultérieure et qui peuvent donc être adaptés à moindre coût. Il préconise l'accessibilité des pièces communes (WC, séjour) afin de pouvoir y accueillir des visites, amis en chaise roulante ou parents limités dans leur mobilité.

La norme SIA 500

«Souvent, pensant bien faire, l'installateur sanitaire laisse de bonne foi un maximum d'espace autour du WC. Or il est important qu'on puisse accéder au porte-savon et au lavabo depuis le WC.» Luc Bron se réfère à la norme SIA 500 qui contient toutes les données nécessaires à la construction adaptée aux personnes

avec handicap: «Cette norme est l'instrument indispensable à notre travail. Tous les nouveaux permis sont analysés par rapport à ce document.» La récente mise à jour de la norme SIA 500 comporte de nouvelles indications, notamment pour les personnes malentendantes ou handicapées de la vue. «Malheureusement, tous les architectes ne possèdent pas cette norme», regrette le spécialiste jurassien. Pourtant, les consciences évoluent: «On sent que notre message passe: je reçois de plus en plus de demandes d'information.»

» **Le site www.procap-construction.ch** fournit les adresses des offices cantonaux de conseil en construction adaptée ainsi que de nombreuses fiches techniques.

L'AI est le fruit d'un combat politique

L'engagement des organisations d'handicapés ainsi que la concurrence politique entre le PS et le POP ont, il y a 50 ans, posé les jalons de l'assurance-invalidité destinée aux personnes avec handicap.

Les 50 ans
de l'AI

Ralph Hug

La grève générale de 1918 a forgé le programme socio-politique du XX^e siècle. Parmi les plus célèbres revendications des grévistes, on trouvait, outre la journée de huit heures et le vote à la proportionnelle, la création d'une «assurance-vieillesse et invalidité». A l'époque, la sécurité sociale des habitants de la Suisse était insuffisante. La première assurance sociale fut l'assurance-maladie et accidents (LAMA) conquise contre la volonté des patrons en 1914. Dix ans plus tard, l'assurance-chômage suit; en 1925, le peuple accepte une adjonction constitutionnelle à l'article 34, rendant possible l'assurance-vieillesse et invalidité obligatoire. L'AI était ainsi ancrée dans la Constitution. Mais jusqu'à sa concrétisation, le chemin sera long.

Le processus de réforme buta sur la crise économique mondiale. En 1931, la création d'une AVS échoua devant le peuple; les éléments-clés suivants étaient prévus: système obligatoire de répartition, primes unifiées et rentes dès 66 ans. Ce n'est qu'après la Seconde Guerre mondiale que le projet aboutit, malgré l'opposition des libéraux de droite et des catholiques-conservateurs. Selon l'historien Bernard Degen, le système précurseur des assurances sociales fut mis en place en



Photo: REUTERS Omar Sobhani

Avant la création de l'AI, en Suisse, la moitié des handicapés étaient à «l'assistance publique».

1939, lorsqu'entre en vigueur l'allocation pour perte de gain des salariés en service militaire. Lorsqu'en été 1948, les facteurs versent en liquide les premières rentes AVS, fort modestes, aux bénéficiaires, il devient évident que la prochaine étape sera l'assurance-invalidité, parent pauvre de la politique sociale depuis plus de deux décennies.

Des rentes plutôt que l'aumône

Après-guerre, l'invalides dépendait de sa famille ou de l'assistance publique et devait alors être placé dans un home. La moitié des quelque 200 000 handicapés de l'époque étaient «des assistés», comme le notait l'Association suisse des invalides (ASI). Actifs depuis les années 30, les groupes de handicapés exigeaient depuis longtemps une AI nationale suivant le modèle des assurances sociales existantes. «L'assurance-invalidité suisse est le chaînon manquant de notre législation sociale. Elle peut et doit être concrétisée», tonnait le vice-prési-

dent de l'ASI Manfred Fink dans le journal de l'association lancé en 1954 dans le but de soutenir cette revendication.

Le slogan était clair: «Il faut remplacer la charité par une loi et une assurance. La Suisse, qui a échappé à la guerre, doit cela à ses concitoyens invalides.» Fini les impotents dans la rue avec un orgue de Barbarie. Mais ce credo était loin de faire l'unanimité: Pro Infirmis, proche des autorités, tablait plutôt sur une extension du «crédit aux anormaux» comme on appelait alors les subventions fédérales aux institutions pour handicapés. L'expérience positive de l'AVS (qui dégagait assez vite des excédents de recettes) et une conjoncture propice favorisèrent dès 1955 un élan réformiste.

Les communistes poussent à la roue

Le Conseil fédéral n'y voyait pourtant pas une priorité. En 1951, Arnold Saxer, directeur de l'Office fédéral



Il faut remplacer la charité privée par une loi et une assurance. La Suisse, qui a échappé à la guerre, doit cela à ses concitoyens invalides.»

[Manfred Fink, vice-président de l'ASI, 1954]

des assurances sociales, affirme qu'il est plus urgent de réviser l'assurance perte de gain. Le gouvernement fédéral se contente de vagues promesses sur une extension de l'aide aux invalides. Un régime d'assurance nationale serait trop coûteux, prétend-on. Plusieurs motions déposées aux Chambres en 1947, 1949 et 1951 et proposant d'étendre le régime de l'AVS à une AI nouvelle, ne réussissent pas à faire accélérer les choses. Les associations de handicapés se sentent dupées. Le petit parti communiste POP/PdT occupe ce vide politique: en septembre 1953, il décide de lancer une initiative populaire pour créer directement une assurance-invalidité. Cette manœuvre ne surprend pas que le Conseil fédéral: elle met aussi le PSS sous pression.

Sous prétexte de «sauver» cet important projet, le PSS lance à son tour une initiative avec le soutien de l'Union syndicale suisse. L'historien Degen précise: «Cela provoque alors une vraie course-poursuite», puisque le PSS a été poussé par les organisations d'handicapés à lancer son propre projet et que l'ASI a chargé son secrétariat central de préparer une «initiative concurrente». En outre, l'ASI a mis sur pied à Olten, au printemps 1954, une vaste «table ronde» de partis et d'organisations visant à faire avancer le projet au plan politique.

Le texte du PSS – notons que des représentants de l'ASI participèrent à sa rédaction – exigeait que l'on encourage l'intégration professionnelle des invalides, que leur existence soit assurée par des rentes et que les coûts des «moyens auxiliaires tels que les prothèses» soient

pris en charge. Car à l'époque, l'achat de moyens auxiliaires posait problème. Certaines familles devaient encore transbahuter un amputé de la jambe avec un petit chariot dans l'appartement, grondait l'ASI.

Le PSS gagne la course

Au sein du mouvement des handicapés, officiellement, on ignore l'initiative du POP. Mais lorsque le PSS lance son projet, l'ASI clame son soutien à «cette initiative-là!». Les sociaux-démocrates sont les plus rapides: ils déposent leur initiative munie de 103 000 signatures le 1^{er} février 1955. Une signature sur dix a été récoltée par les associations de handicapés. Fin mars, le POP dépose la sienne avec 54 000 signatures. Mais il était trop tard: si deux initiatives traitent du même sujet, le Conseil fédéral ne retint que la première déposée. Le projet du POP tomba ainsi à l'eau. Les communistes freinés dans leurs ardeurs, estimèrent que le PSS avait usurpé les fruits de leur réflexion. Ils réclamèrent la paternité du texte. Vu le climat anticomuniste de l'époque, leurs plaintes furent vaines. Lorsque les Soviétiques envahirent la Hongrie en 1956, une vague d'hystérie toucha aussi la Suisse, et les communistes helvètes furent violemment attaqués. Le POP fut mis au ban de la politique pour un temps. L'ASI fut même la cible des services d'espionnage: la

fiche de l'ASI relève qu'un représentant de l'association fut mis sous écoute téléphonique car il avait soutenu d'abord l'initiative du POP pour se rallier ensuite à celle du PSS.

L'intégration avant la rente

L'historien Urs Germann, qui travaille aux archives fédérales, relève que ce n'est pas uniquement la conjoncture économique favorable qui permettra de concrétiser efficacement l'AI: la combinaison habile des rentes et de l'intégration fut un atout majeur. Aux yeux des autorités fédérales, la formule magique «l'intégration avant la rente» était le moyen de «tenir en laisse» les dépenses de l'AI, comme le disait alors le directeur de l'OFAS Saxer. Cette combinaison gagnante fut largement plébiscitée. Elle contribua à ce qu'en cinq ans – soit de début 1955 lorsque la commission d'experts est désignée au 1^{er} janvier 1960, lorsque la loi fédérale sur l'AI entre en vigueur – un pilier de la législation sociale suisse voie le jour. Un laps de temps relativement court en politique suisse.

La commission d'experts comprenait 43 membres, dont plusieurs représentants des associations d'handicapés. Outre ceux de Pro Infirmis, on y trouvait Paul-Johann Kopp, président de la Fédération suisse des organisations d'entraide des malades et des invalides, ainsi que le professeur Dieter Högger, directeur de la Fédé-



La formule magique «l'intégration avant la rente» est le moyen de tenir en laisse les dépenses de l'AI.»

[Arnold Saxer, directeur de l'Ofas, 1954]

Davantage d'égalité et d'intégration pour les personnes avec handicap

10 revendications

L'AI est l'œuvre sociale la plus importante pour les personnes avec handicap. Cet anniversaire est donc le moment idéal pour formuler 10 revendications fondamentales sur l'intégration et l'égalité des personnes avec handicap.

1. Vivre l'intégration

Les personnes avec handicap font partie des forces de notre société et apportent énormément à sa cohésion sociale et économique. L'intégration des personnes avec handicap dans tous les domaines de la vie doit devenir une évidence.

2. Assurer les rentes

Les rentes ne sont pas l'aumône – pour les personnes concernées, elles sont un droit et une nécessité évidente. L'assurance-invalidité a besoin d'une base financière stable afin de pouvoir continuer à remplir ses tâches de manière fiable.

3. Renforcer la sécurité sociale

Le filet social suisse est particulièrement important pour les personnes avec handicap. Il faut donc accorder une pleine attention à la sécurité sociale et avec elle à la sécurité de toutes nos institutions sociales.

4. Proposer vraiment des places de travail

«Le travail avant la rente» – telle était la revendication de nombreux décideurs politiques lors de la discussion sur la 5^e révision AI. L'actuelle 6^e révision a pour but de réintégrer au monde du travail des milliers de rentiers-ères AI. Le pas suivant consiste donc à proposer vraiment des places de travail correspondantes et à soutenir employeurs et employés dans ce processus d'intégration.

5. Vivre de manière autonome

La plupart des personnes avec handicap n'ont pas besoin d'assistance 24h sur 24. Avec un service adapté, elles peuvent vivre de manière indépendante et autonome. Les modèles d'assistance doivent être encouragés et soutenus.

6. Se former ensemble

Partout où c'est possible, les enfants avec et sans handicap devraient aller à l'école ensemble. L'intégration des enfants avec un handicap au sein des classes normales est un gain pour tous, pour les enfants comme pour la société. Il faut promouvoir plus fortement cette éducation commune dans les cantons.

7. Donner accès au sport et à la culture

Pour les personnes avec handicap, l'accès aux manifestations sportives et culturelles reste souvent problématique. Les organisateurs pourraient contribuer à une véritable intégration vécue s'ils pensaient à toutes et tous dès la planification de leur projet. Pour y parvenir, il suffit d'un peu de sensibilité et de demander conseil auprès de personnes concernées ou de services spécialisés.

8. Construire sans barrières

Les constructions sans obstacles favorisent l'intégration et l'autonomie des personnes avec handicap ainsi que l'indépendance des personnes âgées. Si un bâtiment est pensé et construit sans obstacles dès le début, ses coûts sont dans la plupart des cas identiques ou à peine plus élevés que ceux d'une construction conventionnelle. L'adaptation progressive des infrastructures publiques doit également être accélérée de manière ciblée.

9. Garantir les droits des personnes avec handicap

Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Adopté avec la Déclaration des droits de l'homme de l'ONU le 10 décembre 1948, ce principe de base reste actuel, y compris s'agissant de la cohabitation entre personnes avec et sans handicap. Seule la prise en compte sérieuse de la dignité et des droits de tous permet de bâtir une société solidaire et solide. Il est donc plus que temps que la Suisse ratifie la Convention relative aux droits des personnes handicapées.

10. Considérer les personnes concernées avec respect

Les signataires de cette pétition exigent un traitement respectueux des personnes avec handicap, et ceci également au niveau des termes employés. «Invalide» signifie sans valeur. Pourtant, les êtres humains sont d'égale valeur et doivent être considérés de manière égale. Il est donc plus que temps de remplacer les termes «assurance-invalidité» par un terme respectueux tel que «assurance sociale pour les personnes avec handicap». Ce serait une preuve de dignité et d'ouverture sociétale.

Premiers signataires: Christophe Darbellay (président PDC Suisse), Christian Levrat (président PS Suisse), Silvia Schenker (conseillère nationale PS)

Comité central Procap: Walter Kälin (président), Hans Frei (vice-président), Wilhelm Schnyder, Ruedi Zurflüh ainsi que des membres de la commission sociopolitique de Procap.

Photo: Felix Gerber, ex-press



Sans pression politique, rien ne bouge: l'AI ne sera mise sur pied qu'après le lancement de deux initiatives populaires.

ration suisse pour l'intégration des handicapés dans la vie économique. La commission élaborera en une année un rapport de près de 300 pages. La loi fédérale qui en découlait fut acceptée à l'unanimité, et les initiatives fédérales furent retirées. La voie était libre pour l'AI.

Pour Urs Germann, l'AI ouvrait un champ nouveau en politique sociale: en effet, auparavant, seule l'assurance militaire imposait des mesures d'intégration professionnelle.



Le choc pétrolier, la crise horlogère et les critiques de la croissance causèrent les premiers déficits structurels.»

L'image de «l'invalidé» évolue alors: on mettra désormais en avant le potentiel individuel de chaque handicapé. La relance, le marché du travail et la conjoncture promettaient des occasions d'intégration correspon-

dant à l'optimisme des années 60 où «tout était possible». Cette tendance durera jusqu'au milieu des années 70. Là, le choc pétrolier, la crise horlogère et les critiques de la croissance modifièrent radicalement la donne. Pour la première fois, des déficits structurels furent constatés. Par la suite, diverses révisions cherchèrent à remettre sur les rails cette assurance. «

» Vous pouvez signer la pétition sous www.procap.ch/revendications-ai, télécharger des feuilles de signatures sur le site ou en commander chez Procap, case postale, 4601 Olten, info@procap.ch.



Assemblée des délégués

Samedi 12 juin, 150 délégués Procap ont fait le voyage à Tenero où se tenait la fête des «50 ans de Procap sport» durant 2 jours.

Président du CO, le conseiller national Fulvio Pelli a souhaité la bienvenue au Centro Sportivo aux délégués ainsi qu'aux 800 sportifs, aides bénévoles et invités-es. Le point fort de l'Assemblée des délégués fut l'élection des deux nouveaux membres du Comité central de Procap, Pierre Kohler et Paul Meier. Ces personnalités remplacent le sortant Ruedi





Photos: Meinrad Schaad, Matthias Engel und Anita Huber

**Journée sportive
à Tenero**

Zurflüh et la Conseillère nationale malheureusement disparue Liliane Chappuis.

Le samedi, les 500 participants issus de 26 groupes sportifs ont pu s'essayer à une quinzaine d'«ateliers» dont l'offre allait du mini-tennis à l'escalade en passant par le trampoline géant, le stacking et la danse contemporaine. Le dimanche, ils se sont répartis entre les catégories «compétitions» comme la course, le saut et la natation ou les activités «pour le plaisir» telles que le transport d'eau, viser une cible ou la balle au tambourin.»



Photos (dans le sens horaire): l'AD élit au comité central Paul Meier, expert en finances, et Pierre Kohler, maire de Delémont; Hans Hoffmann et Fulvio Pelli sur un Twister; joie du sport, acclamations lors du slalom uni-hockey; le plaisir de la gym dans l'eau, ambiance détendue samedi soir; le public monte sur scène.

Un habitat sans entrave

Logement
aménagé

Construire sans obstacles n'est pas forcément réservé aux bâtiments luxueux. Les immeubles de Leuenfeld à Oensingen, où habite Jeannine Frey, le prouvent.

Anita Huber

«J'ai de nouveau plaisir à cuisiner.» Sans efforts épuisants, Jeannine Frey peut peler, réchauffer ou enfourner depuis son fauteuil roulant. Equipée de tirettes, d'éléments en creux, d'un frigo bas et d'un four avec portes à battants, cette cuisine évite les mouvements risqués. Souffrant d'une maladie musculaire (morbus pompe) Jeannine Frey, 27 ans, ne peut se déplacer librement. Grâce à un médicament, son état a pu être stabilisé. Mais elle doit utiliser un déambulateur ou une chaise roulante pour des trajets plus longs.

Désormais je suis autonome

Auparavant, un escalier séparait son appartement de l'entrée de l'immeuble, et la buanderie était à la cave. «Ma mère devait toujours venir suspendre la lessive et m'amener les courses.» Son nouveau logement est dépourvu d'obstacles. La salle de bain est munie d'une douche accessible sans seuil. A la place de la baignoire, on trouve une machine à laver et un séchoir placés à bonne hauteur.

Jeannine adore cette salle de bain. Malgré ses forces limitées, elle peut laver son linge elle-même et se doucher sans problème. L'armoire de bain est située sur l'évier, le miroir se descend d'une main, et Jeannine se coiffe ou se maquille sans quitter sa chaise roulante. Grâce à deux poignées, la porte coulissante est facile à manier. Wer-



Photo: Patrick Lüthy

Jeannine Frey est satisfaite: grâce à Werner Studer, conseiller en construction adaptée de Procap, elle peut habiter seule en étant autonome.

ner Studer, conseiller de Procap en matière de construction adaptée, est très fier de la salle de bain et de l'accès direct à l'extérieur dépourvu de seuil: «M^{me} Frey peut en tout temps sortir sans aide externe. Voilà de la qualité de vie!»

Un propriétaire modèle

Par des connaissances, Jeannine Frey a pu réserver ce trois pièces et demi (coûtant 1450 francs par mois) avant que la construction ne débute. Rendez-vous fut pris entre Jeannine Frey, Simon Affolter de la Fédération suisse de consultation en moyens auxiliaires (FSCMA), Werner Studer, conseiller de Procap, et l'architecte afin de déterminer les adaptations à réaliser. Studer a fait plusieurs propositions, discutées avec M^{me} Frey et l'architecte. Il a fallu user de persuasion, explique Studer: «Les architectes se rendent tout à coup compte qu'il y a une vraie demande pour des logements accessibles en chaise roulante. Ils pourront appliquer le savoir acquis avec cet appartement ailleurs.»

Il faut fournir des conseils assez tôt

Procap reçoit chaque semaine des demandes de personnes ayant des handicapés dans leur famille et de personnes âgées qui déménagent ou achètent un appartement. Studer précise: «Si on nous contacte avant que la construction ne démarre, on réussit sans trop d'efforts – et à moindre frais – à effectuer les adaptations indispensables.» Mais prudence: souvent, des logements qualifiés «d'accessible en chaise» ne sont pas réellement adaptés pour les handicapés: un seuil empêche d'aller sur le balcon, la salle d'eau est trop petite ou des marches empêchent d'accéder au parking du sous-sol. Lors de la visite du logis convoité, les personnes avec handicap oublient elles-mêmes des aspects essentiels. Studer recommande d'appeler le conseiller en construction adaptée avant de conclure un contrat d'achat ou de bail. «

» Les adresses nécessaires sont sur le site www.procap.ch.



Meno barriere negli alloggi, per un alloggio senza barriere

Molte persone diversamente abili desiderano vivere nella propria abitazione. Per concretizzare questo auspicio Procap si batte per la soppressione delle barriere architettoniche conducendo un incessante lavoro di lobby e proponendo consulenze in materia edilizia su scala nazionale. **Anita Huber**

«Ci piacerebbe invitarvi da noi, ma la nostra casa non è adatta alle sedie a rotelle, per cui dobbiamo vederci al ristorante.» Urs Schnyder, disabile in carrozzina elettrica, si sente ripetere spesso questa frase da amici e conoscenti. La sua abitazione è priva di barriere architettoniche e ha un affitto mensile di 1476 franchi. È fortunato, perché la metà delle abitazioni senza barriere costa più di 2000 franchi al mese ed è quindi inaccessibile ai beneficiari dell'assicurazione invalidità (AI).

L'impegno proficuo di Procap

Non dovrebbe essere così! Bernard Stofer, responsabile del servizio costruzioni e habitat di Procap, difende il principio del «design per tutti» o del «design universale». Lo spazio costruito dev'essere a disposizione di tutti: adulti, bambini, genitori con i passeggini, persone con bagagli pesanti, anziani e diversamente abili. Non bisogna creare soluzioni alternative puntuali per persone con disabilità motorie o sensoriali, ma costruire l'ambiente in modo che tutti possano accedervi e avvalersene. A coronare l'impegno di Stofer, che per più di otto anni ha difeso le rivendicazioni di Procap in seno a un gruppo di lavoro, nel 2009 è entrata in vigore la nuova Norma SIA 500 «Costruire senza barriere».

Consulenza edilizia

Il Servizio costruzioni e habitat di Procap è attivo in diversi ambiti. Oltre a svolgere un incessante lavoro di

lobby a favore delle costruzioni senza barriere, informa i professionisti del settore sulle modalità di pianificazione e attuazione. Parallelamente, Procap fornisce consulenze pratiche alle persone diversamente abili in caso di trasformazioni edilizie. Procap fa parte della «Rete per la costruzione adatta agli handicappati», che dispone di servizi di consulenza in tutta la Svizzera, e sostiene dieci consultori cantonali che in genere sono aggregati a una sezione. Negli altri cantoni, i servizi di consulenza sono sostenuti dai partner di Procap: Pro Infirmis e il Centro svizzero per la costruzione adatta agli handicappati (CSCA).

Svolgimento di una consulenza

Quando lo spazio abitativo dev'essere trasformato a causa di un handicap vengono coinvolti diversi servizi. Se le spese di trasformazione superano i 5000 franchi, l'AI trasmette la domanda alla Federazione svizzera di consulenza sui mezzi ausiliari per persone handicappate e anziane (FSCMA). Idealmente gli esperti della FSCMA e un consulente edile incontrano il cliente al suo domicilio e discutono con lui delle trasformazioni e dei mezzi ausiliari tecnici necessari. In caso di trasformazioni, il consulente edile elabora una proposta che

sottopone alla FSCMA per verifica. Quest'ultima trasmette a sua volta la proposta munita di una valutazione tecnica all'AI che si esprime poi sul finanziamento.

L'AI assume per esempio i costi delle trasformazioni dei servizi igienici, delle rampe di accesso all'abitazione e dell'ampliamento delle porte. Altri costi li copre unicamente se favoriscono l'integrazione nel processo lavorativo. Ciò se le previste ristrutturazioni permettono al beneficiario di svolgere un'attività professionale, praticare il telelavoro o seguire una formazione. La trasformazione deve inoltre essere semplice e pertinente. Qualora l'AI respinga una richiesta di copertura dei costi vale la pena approfondire la questione, osserva Irja Zuber del servizio giuridico di Procap: «L'AI stabilisce delle condizioni sempre più severe per il finanziamento dei mezzi ausiliari e delle misure edilizie. Il Servizio giuridico di Procap ha chiesto e ottenuto somme elevate in diverse procedure, addirittura in esistenza di precedenti.»

Costi supplementari irrisori

L'eliminazione delle barriere architettoniche in un vecchio stabile può essere molto onerosa. Se un immobile di grandi dimensioni dev'essere comunque rinnovato, i costi supplementari



Il Servizio giuridico di Procap ha richiesto e ottenuto somme elevate in diverse procedure.»



Foto: Patrick Lüthy

Due cucine nello stesso blocco di abitazioni: la cucina adatta alle sedie a rotelle dispone, al contrario della cucina standard, di un piano di cottura con uno spazio libero sottostante. Inoltre il forno è incassato in alto e dispone di uno sportello apribile su un lato.

tari diminuiscono. Uno studio del Fondo nazionale ha dimostrato che la costruzione di edifici nuovi senza barriere architettoniche comporta in media soltanto l'1,8% di costi supplementari. La costruzione senza barriere architettoniche può addirittura consentire di ridurre i costi: è molto più vantaggioso pavimentare una piazza pubblica con dell'asfalto agibile alle carrozzelle che con un costoso selciato.

Ad eventuali costi supplementari fanno da contraltare risparmi per l'intera società, come dimostrano ricer-

che condotte sul piano nazionale e internazionale: a causa dell'evoluzione demografica in atto, cresce il numero delle persone che con il sopraggiungere dei disturbi dell'età non è più in grado di vivere nella propria abitazione e deve trasferirsi in costose case di cura. Rinviare di un anno l'ingresso di questi anziani nelle case di cura consentirebbe di risparmiare 2,2 miliardi di franchi entro il 2030. Per questo ci vogliono però sufficienti abitazioni prive di barriere in tutta la Svizzera.

Urs Schnyder, responsabile del servizio di intermediazione di abita-

zioni presso Procap, conosce diversi casi con risvolti drammatici: «Per esempio, un cliente che non è riuscito a trovare un'abitazione accessibile alle carrozzelle a prezzi ragionevoli ha dovuto trasferirsi in una costosa casa di cura, anche se in un'abitazione adeguata avrebbe potuto vivere in modo autonomo. Per il soggiorno nelle case di cura vengono versate in media tre volte più prestazioni complementari che per la permanenza a domicilio.» Questo dimostra che costruire senza barriere è vantaggioso anche sul piano economico.

«**Interventi politici in favore di abitazioni accessibili** Attualmente, chi neces-

sita di un'abitazione agibile alle carrozzelle può includere nel calcolo delle prestazioni complementari (PC) un importo supplementare di 300 franchi al mese per i costi dell'abitazione, raggiungendo al massimo 1400 franchi se vive solo e 1550 se vive con il coniuge. Da un'analisi degli annunci immobiliari condotta da Procap nel 2009 è emerso un quadro sconcertante: di tutte le abitazioni offerte in internet, solo il 13% è accessibile alle sedie a rotelle e solo un terzo è in locazione. Di queste, due terzi hanno un affitto superiore ai 1500 franchi mensili e la metà degli oggetti locativi costa più di 2000 franchi. Simili affitti sono fuori dalla portata della maggior parte dei beneficiari di PC. Per ovviare a questa situazione, nel marzo 2010 la consigliera nazionale PS basilese Silvia Schenker ha chiesto con una mozione perlomeno di raddoppiare l'importo supplementare computabile. In tal modo l'affitto di un'abitazione agibile alle sedie a rotelle non avrebbe superato i 1700/1850 franchi, aumentando notevolmente le opportunità dei diversamente abili di trovare un'abitazione adeguata. Il 19 maggio il Consiglio federale ha proposto al Parlamento di respingere la mozione, ritenendo sufficiente l'importo supplementare vigente. Tuttavia, ha raccomandato di verificare l'opportunità di adeguare puntualmente gli importi massimi, conformemente al postulato della consigliera nazionale PS bernese Evi Allemann. Procap invita il Consiglio degli Stati e il Consiglio nazionale a tenere conto della penuria acuta di abitazioni agibili in sedia a rotelle a prezzi vantaggiosi nel trattare questi due interventi parlamentari. [ahu]





Werner Studer, consulente edile, consiglia la cliente Jeannine Frey.

I gradini che ostacolano l'accesso

Spesso gradini e scale costituiscono un ostacolo. Le soglie di accesso ai balconi sono un tema di discussione ricorrente nella costruzione e nella trasformazione degli edifici. I contrasti sorgono a causa della disinformazione e del rifiuto di autorità, committenti e architetti di sottostare a determinate disposizioni. Anche le mode architettoniche costituiscono motivi di attrito. Attualmente fanno tendenza spazi abitativi su vari livelli, elementi di sostegno diagonali e scale al centro degli ambienti, contro cui le persone non vedenti possono urtare nonostante l'uso del bastone. L'esperto Bernard Stofer osserva: «Gli architetti creano spesso degli ostacoli perché continuano a concentrarsi unicamente sulle esigenze delle persone giovani e sane senza tenere conto di tutte le altre categorie di utenti.» A questo riguardo Procap svolge un importante lavoro d'informazione mettendo a di-

sposizione degli specialisti della costruzione e della pianificazione schede informative elaborate ad hoc.

Lo scorso anno i consulenti edili di Procap hanno fornito circa 2760 ore di consulenze ad architetti e progettisti. Un numero di ore ancora superiore lo hanno dedicato all'esame delle domande di costruzione e alla verifica del rispetto della legge sui disabili (LDis) e delle norme cantonali. Infatti, le autorizzazioni necessarie alla costruzione o alla trasformazione di un edificio sono rilasciate in base a precise disposizioni legali. Werner Studer, consulente edile per i cantoni di Argovia e Soletta, vede ancora un notevole potenziale di miglioramento nella collaborazione con autorità e progettisti. «Se veniamo coinvolti nelle prime fasi di un progetto possiamo proporre soluzioni migliori e più vantaggiose che se dobbiamo limitarci a constatare le lacune a lavori ultimati.» «

« **Le prestazioni di Procap Costruzioni** All'indirizzo www.procap-bauen.ch possono essere scaricati testi di legge, norme e schede informative in francese e tedesco. Vi figurano inoltre gli indirizzi dei servizi cantonali di consulenza edilizia di Procap e delle sue organizzazioni partner, in particolare della Federazione ticinese integrazione handicap (FTIA), telefono 091 850 90 90, www.ftia.ch. Procap fornisce consulenze e informazioni telefoniche ai diretti interessati, alle autorità, ai progettisti e agli architetti.

Accessibilità – Cultura, un piacere per tutti!

Il sito internet www.accessibilita.ch permetterà, in futuro, alle persone con disabilità della vista, della mobilità o dell'udito di verificare in modo rapido e affidabile i vari criteri di accessibilità di una manifestazione culturale. Il progetto, sostenuto dall'ufficio federale per le pari opportunità dei disabili, dalla Federazione svizzera dei ciechi e deboli di vista, dalla Federazione Svizzera dei Sordi e dalle fondazioni MBF foundation e «Denk an mich», è ancora in fase di elaborazione. Durante i sopralluoghi attualmente in corso, la persona disabile ed il suo accompagnatore si recano ad una manifestazione culturale e ne verificano l'accessibilità sulla base delle liste di controllo. I risultati saranno pubblicati sul sito www.accessibilita.ch. Al termine dei sopralluoghi, saranno elencati circa 1500 luoghi nelle categorie cinema, museo, teatro, festival musica e danza.

Abbiamo bisogno di volontari che parteciperanno ai sopralluoghi in quanto persone disabili o come accompagnatori. La vostra solidarietà è preziosa! Se necessario, vi mettiamo volentieri in contatto con un accompagnatore o con una persona disabile. Le persone disabili partecipanti riceveranno, come ringraziamento e dopo aver compilato dieci liste di controllo, due buoni di entrata al cinema. Troverete informazioni più dettagliate sul sito www.accessibilita.ch o contattando la responsabile del progetto: claudia.bivetti@procap.ch.



«Detesto passare l'aspirapolvere»

Jan Cookman di Gossau (ZH) vive in settimana in un appartamento a Lucerna che condivide con cinque coinquilini. A volte sorge qualche screzio, ma in generale la vita di comunità è divertente. **Matthias Engel**



Foto: Thomas Cunz

Dopo aver bevuto un bel caffè, Jan Cookman è contento e pieno di energia. Ne beve tre tazze al giorno. La sua passione per il caffè è nota non solo ai suoi genitori, che vivono a Gossau e che raggiunge per i fine settimana e le vacanze, la conoscono anche i suoi cinque coinquilini della Fondazione Rodtegg a Lucerna. «Andiamo d'accordo, anche se ogni tanto abbiamo qualche screzio», spiega Cookman. Il mercoledì è il giorno in cui tutti sono di buon umore perché cucinano insieme. «Andiamo a fare la spesa e poi ci prepariamo una pizza o un piatto di pasta», racconta Cookman. «È divertente!»

Invece è meno divertente fare i lavori domestici. «Detesto passare l'aspirapolvere», afferma. Tuttavia una volta alla settimana lo deve fare. Così sta scritto nelle regole della casa. Ma lui preferisce di gran lunga le altre attività che condivide con i suoi coinquilini, come giocare a carte – di preferenza a «Uno» – andare a fare la spesa, al cinema o al bar.

Di giorno tutti si dedicano però interamente alla formazione. Cookman è al secondo anno di un tirocinio biennale come impiegato d'ufficio. È assolutamente deciso a concludere la formazione, nonostante sia affetto da paresi cerebrale che lo costringe su una sedia a rotelle e sia

privo dell'uso della parola. Per comunicare con gli insegnanti e i compagni si avvale di un computer vocale che pronuncia ad alta voce quello che vuole dire. Chi lo desidera può comunicare con lui anche via internet. Dispone addirittura di un proprio sito internet (www.jancookman.ch) nel quale racconta le sue giornate. «Mi piace condividere le mie esperienze di vita con altre persone», spiega Cookman, che per ora non ha ancora deciso dove vivrà e lavorerà dopo la formazione. «

➤ Jan Cookman a proposito di...

... **tempo**: per me è importante dedicare del tempo agli altri.

... **lavoro**: desidero portare a termine un lavoro nel migliore dei modi.

... **lusso**: per me il lusso è avere un letto caldo.

... **amicizia**: non riuscirei nemmeno a immaginare una vita senza amicizie.

... **amore**: cerco di amare ogni persona per come è.

... **vacanze**: le vacanze sono fatte per riposarsi.



Assemblea dei delegati

Il 12 giugno, 150 delegati di Procap hanno partecipato all'Assemblea presso il Centro sportivo di Tenero, dove si è tenuta parallelamente la due giorni di festeggiamenti per il cinquantesimo di Procap Sport. In qualità di presidente del comitato organizzativo della festa per i «50 anni di Procap Sport», il Consigliere nazionale Fulvio Pelli ha dato il benvenuto ai delegati e agli 800 tra sportivi, ospiti e volontari. L'Assemblea è culminata con l'elezione dei due nuovi membri del Comitato Pierre Kohler e Paul Meier. Rodolfo Eiholzer, presidente di Procap Ticino, ha concluso l'incontro augurando a tutti i partecipanti una piacevole festa dello sport.

Al sabato, gli oltre 500 partecipanti provenienti da 26 gruppi sportivi hanno avuto la possibilità di cimentarsi in 14 workshop. L'offerta spaziava dal minitennis, all'arrampicata, ai giochi di abilità fino ai balli popolari. Alla domenica si sono svolte le tradizionali gare e proposte di svago. [ahu] ◀

Giornata sportiva a Tenero



Conseil
juridique**Qui paiera la transformation de mon appartement lorsque je devrai à l'avenir me déplacer en fauteuil roulant?**

Il y a quelques semaines, les médecins m'ont communiqué le diagnostic: je souffre de sclérose en plaques. Comment ma vie changera-t-elle au cours des années à venir? Nous habitons dans notre propre maison à deux étages. Est-ce que je devrai vendre ce logement et louer un appartement adapté une fois contrainte de recourir à un fauteuil roulant?

Irja Zuber Hofer, avocate chez Procap

L'assurance invalidité (AI) verse non seulement une rente aux ayants-droit, mais fournit également d'autres prestations qui pourraient vous faciliter la vie en fonction de la progression de votre maladie. Ainsi, il existe une allocation pour impotent. Dès que vous aurez besoins de l'aide d'autrui pendant plus d'un an pour accomplir au moins deux des six actes élémentaires de la vie quotidienne suivants – se lever/s'asseoir/se coucher, s'habiller/se déshabiller, manger, assurer ses soins corporels, faire ses besoins ainsi que se déplacer dans ou en dehors de la maison/entretenir des contacts sociaux –, vous aurez droit à une allocation pour impotent. Nous vous conseillons de clarifier avec notre office de conseils à quel moment il conviendra de déposer une demande y relative auprès de l'AI.

Dans la vie quotidienne, des moyens auxiliaires ou la transformation du logement peuvent également vous faciliter la vie. Le service AI paie les adaptations simples et judicieuses des locaux d'habitation et du poste de travail, si elles s'avèrent nécessaires en raison de votre handicap. Si vous devez vous déplacer en fauteuil roulant, l'AI prend à sa charge l'adaptation de la salle de bain, par exemple la mise en place



d'une douche accessible et la pose de barres d'appui. L'AI paie par ailleurs pour l'élargissement ou le remplacement de portes et la suppression des seuils. Elle finance la construction de rampes si vous ne pouvez pas quitter les locaux d'habitation sans ce type d'aide. Les auxiliaires et les mesures architecturales figurent dans un catalogue que vous trouverez sur internet sous forme de document pdf: <http://www.admin.ch/ch/f/rs/8/831.232.51.fr.pdf>. Les assurés exerçant une activité lucrative ont par ailleurs droit à la prise en charge des coûts pour les auxiliaires supplémentaires qui leur permettent l'intégration dans la vie professionnelle. Ces moyens auxiliaires sont marqués par un astérisque dans la liste (*). Pour les personnes pouvant faire valoir un tel droit, l'AI paie non pas un dispositif (bon marché) pour monter les escaliers, mais une monte-rampe d'escalier. Les aménagements du poste de travail ne sont payés par l'AI que si l'on peut supposer que vous resterez apte à travailler à long terme.

Loisirs & Sport**Sport Nature à la carte**

L'appel de la montagne,
18 et 19 septembre

Sport Nature à la carte en Valais,
3 au 10 octobre

Pour enfants et adolescents

Activités sportives et ludiques à la carte en Valais,
3 au 10 octobre

Formation continue

Sport-santé – comment motiver les gens à plus bouger? Dans l'eau, 23 octobre

Journées sportives

Journée de natation, Herzogenbuchsee, 18 septembre

50 ans Procap Sport

Fête de clôture, Olten, 3 décembre
» www.procap-sport.ch

Andiamo!

Grâce au projet « Andiamo » de Procap, tous les slowUp sont accessibles aux personnes avec handicap. Les prochaines slowUp auront lieu:

Basel-Dreiland, » www.basel-dreiland.ch, 19 septembre

Zürichsee, » www.zuerichsee.ch, 26 septembre

Agenda

Sections Groupes sportifs

Photos: Raphaël Fehlmann



Une partie de l'équipe de bénévoles.

Procap Sport Neuchâtel Les piscines en fête

Sous la pluie toute la journée, l'événement festif organisé le 19 juin 2010 par la piscine du Nid-du-Crô à Neuchâtel n'a malheureusement pas attiré beaucoup de monde. Procap Sport était pourtant présent, avec toute une série de jeux de sensibilisation (parcours en chaise roulante, jeux d'adresse, pipeline, etc.) et un stand d'information.

De même, deux lignes d'eau de la piscine extérieure étaient ouvertes aux nageurs désirant découvrir différentes limitations physiques en nageant avec des athlètes avec

handicap. Procap Sport Neuchâtel et environs souhaitait encourager l'intégration des personnes avec handicap en sensibilisant un large public aux possibilités qu'offre le sport en commun. La fête des piscines en offrait a priori le cadre idéal, ce d'autant que l'on fête 50 ans de sport handicap en 2010 sous l'égide de Procap Sport. Et que la journée se prolongeait avec les prestations scéniques de nombreux groupes pour célébrer la Fête de la musique. Malheureusement, la météo a gâché l'événement cette année. Rendez-vous est pris l'an prochain!



Procap Sport

Procap Sport à Varsovie

Trois athlètes de Procap Sport Payerne et environs ont été sélectionnés pour participer aux Jeux européens d'été qui se tiendront du 15 au 24 septembre à Varsovie. Destinés aux sportifs avec handicap mental, ces Jeux regrouperont 1600 athlètes venus de 58 pays d'Europe. La délégation suisse est composée de 22 athlètes.

Les trois athlètes sélectionnés sont MM. Christophe Matthey (qui concourra sur 100 mètres et saut longueur), Romain Oulevey (200 mètres et saut longueur) ainsi que Sylvain Ney (400 mètres marche et lancer du poids). Philippe Cantin s'envolera avec l'équipe et devra jouer le rôle, si nécessaire, de remplaçant.

Danièle Perseghini, monitrice responsable de Procap Sport Payerne et environ, a pu compter sur l'appui de ses collègues pour parfaire l'entraînement de ses gymnastes.

La participation de sportifs Procap à de tels jeux reste exceptionnelle: Procap Sport organise en effet le sport de masse en priorité et veut donner accès au mouvement et au sport-santé à toute personne avec handicap, sportive ou non. Néanmoins, la participation des athlètes broyards aux Jeux d'été stimule les autres membres du groupe et n'enlève rien au riche programme 2010 du Groupe sportif Procap Payerne et environs.

» **Cet espace est le vôtre!** Dans cette rubrique, les sections peuvent proposer des textes ou des contributions qui sont susceptibles d'intéresser un large public. Merci de transmettre vos idées, textes et photos à Raphaël Fehlmann, Procap, Secrétariat romand, rue de Flore 30, Case postale, 2500 Bienne 3, tél. 032 328 73 05, mail raphael.fehlmann@procap.ch.



Des personnes avec handicap partent en vacances grâce à vos anciennes monnaies.

Procap collecte les monnaies du monde entier pour soutenir des personnes avec handicap. Vous pouvez déposer vos pièces et billets auprès de nombreuses banques et bureaux de change CFF, ou nous les envoyer par courrier. Merci!

pour personnes
avec handicap

procap

Procap Association Suisse des Invalides
Froburgstrasse 4, 4600 Olten
Tél. 062 206 88 88, www.procap.ch

Photos: dr



Nouveau groupe sportif

Procap Kids est né!

Le groupe sportif pour enfants avec handicap «Procap Kids» est né à Marly le 9 juin. L'assemblée constitutive, à laquelle ont participé neuf personnes, était composée de parents d'enfants avec handicap et de monitrices et moniteurs. Les statuts, la nomination du comité ainsi que le développement futur du groupe figuraient notamment à l'ordre du jour.

Depuis mi-2008, un cours de gymnastique pour enfants et adolescents avec handicap de la région de Fribourg se tient chaque vendredi à Marly. Il s'agit d'un cours de sport avec des bases d'athlétisme adaptées, respectant le principe d'un entraînement classique: échauffement, partie principale, retour au calme. Cette heure sportive et ludique permet aux participants de s'épanouir et de développer leur autonomie en renforçant leurs capacités physiques de base et leurs facteurs de coordination. Le travail en groupe vise également à maintenir leurs compétences sociales. Cet enseignement spécifique est donné

par des responsables qualifiés: chacun d'eux a le brevet MSH (moniteur sport handicap).

Le 9 juin 2010, chez les parents d'un jeune sportif, s'est tenue l'AG constitutive du groupe Procap Kids, qui devient ainsi un groupe sportif autonome de Procap. Les participants ont élu Jo Bartolucci président, Martina Lurati secrétaire et Nathalie Perriard caissière, ils ont également approuvé les statuts et le montant des cotisations avant de passer à l'apéritif.

Créé par Jo Bartolucci, lui-même papa d'un enfant avec handicap, le groupe a su se développer au fil du temps, passant de cinq élèves à dix en 2010. Par son rattachement à Procap, le groupe compte maintenir ses activités (participation aux journées sportives Procap ou d'autres, formation des moniteurs, soutien technique et financier). C'est ce qui a été mentionné lors de la constitution officielle du groupe, en parallèle avec la présentation des activités futures 2010: pique-nique des familles en juillet, participation à la Corrida bulloise en novembre, etc.



Jo Bartolucci, Martina Lurati, Nathalie Perriard

Une étude le montre: construire sans obstacles coûte autant que le nettoyage du bâtiment

Lorsque l'accessibilité pour tous d'un bâtiment est conçue dès le début des plans, elle revient en moyenne à 1,8% du prix total de construction. Supprimer ultérieurement les barrières existantes revient plus cher, ainsi que le montre une étude de l'EPFZ. Le prix de la construction sans obstacle est fonction du coût total du bâtiment. C'est ainsi que les surcoûts nécessaires pour construire sans obstacle un bâtiment accessible au public seront tout au plus d'un demi pour cent du coût total, lorsque celui-ci dépasse 5 millions de francs. Et s'il est supérieur à 15 millions, les frais supplémentaires tomberont au-dessous de 0,15%, soit environ le même pourcentage que les frais de nettoyage du bâtiment. C'est ce qui ressort d'une étude effectuée par le Prof. Paul Meyer-Meierling, de l'«Institut für Hochbautechnik» de l'EPFZ.

La plus grande partie des coûts, en fait 83%, est constituée de mesures qui ne sont pas utiles qu'à des personnes handicapées: ascenseurs ou larges couloirs rendent un bâtiment convivial et commode pour tous.

Quatre architectes sur dix ne savent pas que la construction sans obstacle en Suisse est prescrite par la loi et presque une personne sur deux en évalue le prix de revient à un niveau trop élevé. Ces deux facteurs contribuent à ce que la construction sans obstacle soit considérée – à tort – comme une mesure supplémentaire et facultative. C'est ce qu'a montré une enquête effectuée par l'Institut de psychologie de l'Université de Zurich. Ces deux études furent réalisées dans le cadre du programme de recherche 45 du Fonds National sur l'«Etat social» et à l'initiative du Centre suisse de construction adaptée aux handicapés.

Petites annonces

Rencontre

Dame Suisse, sérieuse, avec un handicap physique, veut rencontrer un homme sérieux, sincère et compréhensif. Age 50 à 55 ans env. Région NE et environs. Si possible motorisé. Chiffre 10/3-7, Procap, case postale, 4601 Olten.

Dame suisse, sérieuse et active, célibataire, douce et compréhensive, avec léger handicap, souhaite rencontrer homme suisse avec handi-

cap physique, sérieux et sincère, pour construire une relation de qualité basée sur le respect et la compréhension. Région Valais/Vaud. Merci de me contacter au tél. 077 218 17 77.

A vendre

A vendre: un lit électrique quasiment neuf, avec matelas anti-escarres, 3 moteurs, cadre barrières et potence. Madame C. Perissinotto, Tél. 079 394 95 16.

Divers

Je désire troquer mon salon en arquantarat rose deux fauteuils plus canapé non ouvrable contre divant ouvrable ev. avec angle ou fauteuils, une table de chêne avec 4 chaises, un vaisselier et un vitrine, j'ai besoin d'une chambre à coucher avec bonne literie et parrure de lit. Merci de me contacter au tél. 076 515 31 66.

Dame malvoyante aimant la nature et la haute montagne, cherche personne pour l'accompagner, région Valais. Me contacter au tél. 027 322 16 83 ou 079 566 08 54, le soir.

Petites annonces gratuites pour les membres

1. La publication d'annonces dans cette rubrique est gratuite pour les membres.
2. La rédaction se réserve le droit de retravailler le contenu rédactionnel de l'annonce.
3. Les lettres-réponses sous chiffre sont transmises par Procap sans être ouvertes.
4. La rédaction décline toute responsabilité sur le contenu des annonces. Procap ne les vérifie pas. Procap se réserve le droit de refuser des annonces sans indication des motifs.

Les annonces sont à envoyer

à l'adresse: Rédaction Journal Procap, case postale, 4601 Olten, info@procap.

Annonce

Quels sont les droits de mon enfant?

Dans ce guide, les avocats de Procap, spécialisés en droit des assurances sociales, résument pour les parents d'enfants handicapés les principales prestations des assurances sociales.

Le guide de 182 pages est disponible au prix de Fr. 24.80 (pour les membres Procap) auprès du Secrétariat romand de Procap, téléphone 032 322 84 86, procapromande@procap.ch



Mille plages!

Notre fils, atteint de trisomie, notre petit Buddha, fait la grève. Il refuse de monter dans la voiture au moment du départ, il veut rester dans la voiture à l'arrivée, il hurle au lieu de manger, il s'échappe. Il manifeste son autonomie, dit la mère, et je fais

le paon. Nom de bleu... – «On ne dit pas putain!», crie la petite sœur – préventivement. Alors que cette expression, dans le dialecte grison, est simplement un moyen pour renforcer ce que l'on dit. Mais pour expliquer cela, je suis incapable de rester cool, je cours après le ballon que petit Buddha a lancé en bas du talus. Dans ma tête surgit une phrase du maître Zen Hung-Jen: «Même le chant des oiseaux ne parvient pas à t'intriguer.» Je maudis tous les maîtres Zen, tous les oiseaux et l'autonomie. Je sors le ballon du jardin du voisin, me pose épuisé sur mon derrière. Dans mon imagination, je vois une grande plage solitaire. Mais voici l'attaque par derrière: «Papa Bütsch!» Mon petit Buddha grimpe sur moi, me donne un bisou bien mouillé sur la joue et rayonne comme le grand maître Hung-Jen. A la plage. Avec l'oiseau!

Linard Bardill

Linard Bardill, poète et compositeur-interprète des Grisons, est père d'un garçon atteint de trisomie. Ce texte a paru comme «point de vue» dans l'hebdomadaire de la Coop.

POINT FORT 4/2010

Mobilité
et handicap

Prochain dossier spécial

La prochaine édition du magazine Procap se penche sur la question de l'accessibilité des transports publics (TP) et examine où et comment le train, le bus ou le tram peuvent être empruntés par les personnes vivant avec un handicap. Quels problèmes se posent-ils et jusqu'à quand des adaptations doivent-elles être faites? Le magazine donne la parole à des représentants des TP ainsi qu'à des experts de Procap ou du Bureau suisse Personnes handicapées et transports publics (HTP). Il montrera aussi comment Procap sensibilise les chauffeurs de cars postaux aux besoins spécifiques du handicap. [ahu]

Sondage Procap

Utilisez-vous le train, le bus ou le tram?

- Jamai, c'est trop compliqué
- Parfois, accompagné-e
- Régulièrement, cela fonctionne bien

» Enquête à www.procap.ch

Impressum

Editeur Procap **Tirage** 21 911 (REMP); paraît quatre fois par année **Edition et rédaction** Procap magazine, Frobürgstr. 4, case postale, 4001 Olten, tél. 062 206 88 88, info@procap.ch www.procap.ch **Annonces** Axel Springer Schweiz AG, Fachmedien, Förrlibuckstrasse 70, case postale, 8021 Zürich, tél. 043 444 51 09, Fax 043 444 51 01, info@fachmedien.ch **Rédaction** Anita Huber (ahu), Dominique Hartmann **Ont collaboré à ce numéro** Matthias Engel, Raphaël Fehlmann (rf), Christine Häsler, Ralf Hug, Susi Mauderli, Bruno Schmucki (bsc), Irja Zuber Hofer, Claudia Schönsleben, Laurent Duvanel (traduction f), Flavia Molinari Egloff (traduction it), Priska Vogt (relecture) **Mise en page** Clemens Ackermann **Impression et expédition** Stämpfli Publications SA, Wölflistrasse 1, case postale 8326, 3001 Berne; Les changements d'adresse sont à signaler au Secrétariat romand de Procap, tél. 032 322 84 86 **Abonnement** Pour non-membres par année: Suisse Fr. 20.-, étranger Fr. 25.-, ISSN 1664-4611 **Déla** de rédaction du n° 4/2010 3 novembre 2010; parution 9 décembre 2010



